



DESCRIPTION AND RULES

EFFECTIVE MARCH 1, 2024



DESJARDINS ODYSSEY LOUNGES ACCESS BENEFIT

Kick back and relax in the Desjardins Odyssey Lounges at Montreal's Pierre Elliott Trudeau International Airport while you wait for your flight. Simply present your Desjardins Odyssey™ Visa Infinite Privilege* credit card and your boarding pass, subject to the rules below.

TWO LOUNGES TO SERVE YOU BETTER!

The Desjardins Odyssey Lounge is located near gate 63 of the international jetty, while the Desjardins Odyssey - Plaza Premium Lounge is located near gate 76 of the transborder jetty (U.S.). The 2 lounges include:

- Snacks and drinks
- Comfortable spaces to relax
- Wi-Fi

DESJARDINS ODYSSEY LOUNGES ACCESS BENEFIT RULES

- Enjoy **12 free passes¹** to the lounges per account, per year.
- Once you've used your 12 free passes, **get 50% off the current entry fees**. On each visit, this discount² can be applied to **one other person accompanying you or another cardholder on the account, and up to 3 children³ under the age of 18.**

- a) One of the cardholders must be present when the passes or the discounts are used.
- b) To access one of the Desjardins Odyssey Lounges (the “lounge”), cardholders must present a Desjardins credit card from an account in good standing and a ticket or boarding pass for a departure confirmed that same day. For these purposes, an account in good standing is an account for which all of the terms and conditions of the agreement governing the use of the card are met and that has not been suspended or closed.
- c) **This does not include flights to Canadian destinations.**
- d) All minors must be accompanied by an adult to enter the lounges.
- e) The Federation can, at any time, deny a traveller access to the lounges. The Federation takes no responsibility for any loss or damage resulting from a visitor being denied access to the lounges.
- f) The terms defined in the cardholder’s variable credit agreement have the same definitions in these rules.
- g) The Federation may modify these rules, or alter or withdraw access to the lounges as a privilege associated with the cardholder’s credit card. It may also put an end, in whole or in part, to the lounges’ services.
- h) Access to the lounges might not be available if they are at maximum capacity or for reasons beyond the Federation’s control.

¹ One passe is counted when you or anyone accompanying you (except children under three years old) accesses one of the lounges.

² This discount is applicable only once per visit, per account.

³ Children under three years old are admitted free.

Odyssey™ is a registered trademark of the Fédération des caisses Desjardins du Québec.

* Trademark of Visa Int., used under license.

DESCRIPTION ET RÈGLESEN VIGUEUR À COMPTER DU 1^{ER} MARS 2024**L'AVANTAGE ACCÈS AUX
SALONS ODYSSEE DESJARDINS**

Venez vous détendre aux Salons Odyssée Desjardins de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal en attendant le départ de votre vol. Il suffit de présenter votre carte de crédit Desjardins Odyssée^{MD} Visa Infinite Privilege* et votre carte d'embarquement, le tout sujet aux règles ci-dessous.

DEUX SALONS POUR MIEUX VOUS SERVIR !

Le Salon Odyssée Desjardins est situé **à proximité de la porte 63 de la jetée internationale**, tandis que le Salon Odyssée Desjardins – Plaza Premium Lounge est situé à proximité de la porte 76 de la jetée transfrontalière (vols du Canada vers les États-Unis). Les deux salons comprennent notamment :

- Des bouchées et des boissons;
- Des espaces confortables pour vous détendre;
- L'accès à Internet sans fil.

**RÈGLES APPLICABLES À L'AVANTAGE
ACCÈS AUX SALONS ODYSSEE DESJARDINS**

- Vous bénéficiez **sans frais** d'un maximum de **12 accès¹ pour les deux salons par compte et par année civile**.
- Lorsque vous avez épuisé ces 12 accès, vous obtenez **un rabais de 50 % sur le tarif d'entrée courant alors applicable**. À chaque visite, vous ou tout autre détenteur du compte pouvez faire profiter de ce rabais² **une autre personne vous accompagnant et un maximum de 3 enfants³ de moins de 18 ans**.

- a) L'un des détenteurs doit être présent lors de l'utilisation des accès et du rabais.
- b) Les détenteurs souhaitant entrer à l'un des Salons Odysée Desjardins (le « salon ») doivent présenter une carte de crédit Desjardins dont le compte est en règle ainsi qu'un billet ou une carte d'embarquement pour un départ confirmé le jour même. À cette fin, un compte en règle est un compte dont toutes les modalités du contrat régissant l'utilisation de la carte sont respectées et qui n'a pas été suspendu ou fermé.
- c) **Les vols à l'intérieur du Canada sont exclus.**
- d) Toute personne mineure qui se présente aux salons doit être accompagnée par un adulte.
- e) La Fédération peut, en tout temps, refuser l'accès aux salons à un voyageur. La Fédération n'assume aucune responsabilité à l'égard des pertes ou des dommages subis par un visiteur s'étant vu refuser l'accès aux salons.
- f) Les termes définis dans le contrat de crédit variable du détenteur ont la même signification dans le cadre des présentes règles.
- g) La Fédération peut, en tout temps, modifier les présentes règles, modifier ou retirer les privilèges d'accès aux salons liés à la carte du détenteur et mettre fin en tout ou en partie aux services des salons.
- h) Les salons pourraient ne pas être accessibles si leur capacité maximale est atteinte ou pour des raisons indépendantes de la volonté de la Fédération.

¹ Un accès est comptabilisé chaque fois que vous et chaque personne vous accompagnant (excluant les enfants de moins de trois ans) accédez à l'un des salons.

² À noter que ce rabais n'est applicable qu'une fois par visite, par compte.

³ Tous les enfants de moins de trois ans sont admis sans frais.

Odysée^{MD} est une marque déposée de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

* Marque de commerce de Visa Int., utilisée sous licence.